



SCAP 18
Section Course A Pied
des
Pompiers de Reims



(1) ORGANISATEURS

Sont les sapeurs pompiers de Reims en collaboration avec la ville de Reims.

(2) DATE & HORAIRE

Vendredi 20 mai 2022 à 21h00

(3) DEPART

Cours Anatole France 21h00 (derrière la cathédrale de Reims)

(4) ARRIVEE

Cours Anatole France à partir de 21h28 (derrière la cathédrale de Reims)

(5) PARCOURS

Course sur route se déroulant en milieu urbain sous forme de deux boucles de 4 km totalisant une distance totale d'environ 8km.

(6) PARTICIPATION

Course ouverte à partir de la catégorie cadet(te), (né en 2005 – 2006 et avant) pour **les mineurs signatures obligatoire des parents sur le bulletin d'inscription.**

En raison du parcours empruntant quelques petites marches d'escaliers, la course n'est pas autorisée aux handisports.

Le temps de la course sera limité à 1h15 pour le classement et rendre la circulation libre.

(7) RAVITAILLEMENTS

Le 1^{er} (eau seulement) placé a proximité de la cathédrale soit à 4 km et le 2nd à l'arrivée au 8^{ème} kilomètre.

(8) CERTIFICAT MEDICAL

Les non licenciés à la FFA doivent fournir obligatoirement un certificat médical, **datant de moins d'un an le jour de la course** (vendredi 20 mai 2022) **portant la mention « apte à la pratique de la course à pied en compétition »**

Pour les licenciés FFA présenter leur licence à jour.

(9) SECOURS

Les sapeurs pompiers de la Marne assureront les secours par un poste médical avancé a proximité de l'arrivée et en plaçant des secouristes sur le parcours.

(10) RESPONSABILITE MEDICALE

Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

(11) DOSSARDS

Retrait le mercredi 18, le jeudi 19 et le vendredi 20 mai de 11h à 20h rue Robert de Coucy (à gauche) face au parvis de la cathédrale de Reims.

Le dossard doit être porté sur la poitrine, **fixé par 4 épingles (non fournies)** et visible dans son intégralité.

(12) RECOMPENSES

A partir de 22h15 sur le parvis, seront récompensés les 3 premiers au classement scratch (hommes et femmes), ainsi que le 1 premier(e)s des catégories

- Cadet (2005 et 2006)
- Junior (2003 et 2004)
- Espoir (2000, 2001 et 2002)
- Senior (1988 à 1999)
- Master (1987 et avant)
- Master 0 (1987 à 1983)
- Master 1 (1982 à 1978)
- Master 2 (1977 à 1973)
- Master 3 (1972 à 1968)
- Master 4 (1967 à 1963)
- Master 5 (1962 à 1958)
- Master 6 (1957 à 1953)
- Master 7 (1952 à 1948)
- Master 8 (1947 à 1943)
- Master 9 (1942 à 1938)

Pour avoir sa récompense il faudra être PRESENT

(13) RESULTATS & PHOTOS

Ils seront disponibles sur le site www.foulee-des-sacres.fr et sur la page FB de la foulée des Sacres dès le surlendemain de la course.

(14) RESTAURATION

Il y aura la possibilité de se rafraichir au stand de SCAP18 installé à proximité de la cathédrale.

(15) PROPRETE

Les concurrents sont priés de ne pas abandonner leurs déchets (gels, papiers et gobelets) en dehors des zones prévues.

(16) RESPONSABILITE

Les organisateurs de la 9^{ème} édition de la Foulée des Sacres déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de la course également en cas d'accident que le coureur pourrait provoquer ou dont il serait victime.

(17) ASSURANCE

Le comité organisateur a souscrit à une police d'assurance pour la manifestation sportive à la GMF.

(18) ACCEPTATION

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation de celui-ci.

Aucun remboursement ne sera effectué une fois inscrit !

La direction de course se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure, (mesures d'état d'urgence ATTENTAT ou COVID19) et de mise en danger des personnes ou de raisons indépendantes de la volonté des organisateurs et ceci **sans aucun remboursement** de frais d'inscription ni d'indemnités quelconques, même après le départ de la course.

(19) ENGAGEMENT

Uniquement en ligne sur le site internet de la www.foulee-des-sacres.fr

Accompagné de la somme de 12€ par athlète.

Attention (inscription sur place : 16€) seulement s'il reste des dossards.

Aucun dossard ne sera envoyé et tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

INFORMATIONS :

www.foulee-des-sacres.fr



Association SCAP18

« foulée des Sacres 2022 »

03 rue des Vignes 51420

51420 Cernay les Reims



Reims.fr